



BÉNÉFICIAIRES DÉSIGNÉS PAR LA LOI

| | | | | |
|-----------------------|---------|-------------------|---------------------------|----------------------------|
| Référence : DL213A | Durée : | Niveau : Bases | Modalités : E-Learning | Tarifs : Nous consulter |
|-----------------------|---------|-------------------|---------------------------|----------------------------|

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignement [cliquez ici !](#)

- Régler la succession au bénéficiaire en vertu des dispositions légales.

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital.
- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé.
- Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances.
- Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

PROGRAMME

Durée : 20 min

A. Bénéficiaires désignés par la loi (20 mn)

1. Dévolution de la succession en l'absence de conjoint survivant
2. Dévolution de la succession en présence du conjoint survivant
3. Dévolution dans le cadre du PACS et du concubinage

A l'issue du module de formation, un quiz est proposé, il faut recueillir au moins 80% de bonnes réponses pour valider le module de formation.

Validation DDA

Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances). Il relève in fine de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des formations avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation.

PUBLIC

- Cette formation s'adresse de préférence à toute personne appelée à gérer la préparation ou la liquidation d'une succession.
- Également, vous pourrez utiliser cette formation pour proposer la commercialisation de contrats d'assurance vie dans le cadre de la transmission d'un capital.

PRÉ-REQUIS

Prérequis pédagogiques :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Prérequis techniques :

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

Logiciels

- Lecteur PDF (pour les documents associés)

- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

TARIFS ET FINANCEMENTS

Module compris dans l'Université Digitale IFPASS

Tarif abonnement Université Digitale IFPASS : 50€ / mois / personne avec un minimum de 6 mois d'abonnement

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 31/05/2023 à 02:50